

Les locaux

Le PASA se situe **au rez-de-chaussée du bâtiment** à proximité de la salle à manger principale et du salon des familles. L'accès se fait par la composition d'un code sur le digicode.

Il est composé d'une salle d'activité collective principale, d'une cuisine thérapeutique, d'une salle Snoezelen, d'une salle de repos et d'une seconde salle d'activité collective, d'une douche et WC PMR, d'une terrasse extérieure et d'un espace extérieur clôturé donnant accès sur le jardin principal.

L'ÉQUIPE du PASA



Vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur le PASA ?

N'hésitez pas à nous contacter !

NOUS RENDRE VISITE

EHPAD Julia Stell
2 bis rue Charles Drot
92500 Rueil-Malmaison

NOUS CONTACTER

Tél : 01 47 16 95 40

Fax : 01 47 16 95 45

direction.ehpad@ch-rueil.fr

L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00.

Vos interlocuteurs :

Mme GAUDISSIABOIS, Responsable de l'EHPAD
julia.gaudissiabois@ch-rueil.fr

Dr GANEM, Médecin coordonnateur
marc.ganem@ch-rueil.fr

Mme LENBA, FF Cadre de santé
latifa.lenba@ch-rueil.fr

www.chd-stell.fr

Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) EHPAD Julia Stell



Stell
CENTRE
HOSPITALIER
EHPAD



Les **MISSIONS** du PASA

L'EHPAD Julia STELL dispose d'un PASA de **14 places**, destiné aux résidents atteints de la **maladie d'Alzheimer (ou de maladies apparentées) présentant des troubles du comportement modérés**.

Le PASA est un lieu de vie qui accueille des résidents pour la journée autour **d'activités sociales et thérapeutiques** dans un **cadre convivial et sécurisant** où le résident peut réellement **se sentir « chez lui »**.

L'objectif est d'améliorer les troubles du comportement modérés, consécutifs à une maladie neurodégénérative associé à un syndrome démentiel, par **un accueil et des thérapeutiques adaptés**, tout en limitant le recours aux psychotropes et neuroleptiques.

Le projet de PASA prévoit d'organiser la **personnalisation de la prise en soin** des bénéficiaires du PASA, de proposer une prise en charge entretenant les facultés restantes, **stimulant les fonctions sensomotrices, renforçant le lien social, préservant l'identité et favorisant l'estime de soi**.

Les **MODALITÉS D'ADMISSION**

L'admission du résident au PASA répond à plusieurs critères :

- Diagnostic posé d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ;
- L'évaluation du besoin ou du bénéfice possible pour un résident (fait lors d'une synthèse d'équipe ou de l'élaboration du PAP) ;
- Le résident est admis au PASA sur la base d'une **décision d'admission du médecin coordonnateur** ;
- Le consentement du résident et d'adhésion de la famille et des proches ;
- Des évaluations régulières réalisées en équipes pluridisciplinaires.

Le **non maintien dans l'accompagnement du PASA** (sortie du PASA) est décidé si les réévaluations régulières font apparaître :

- Une évolution des troubles incompatibles avec les activités proposées (ne remplit plus les critères d'admission au PASA)
- Une perte d'autonomie importante
- Une incompatibilité relationnelle avec les autres personnes accueillies au PASA
- Une absence de bénéfice du temps passé au PASA
- Une volonté du résident de ne plus participer au PASA.

Le **FONCTIONNEMENT**

Le PASA est ouvert 5 jours sur 7, **du lundi au vendredi de 10h00 à 16h30**.

Les résidents accueillis au PASA sont accompagnés jusqu'aux locaux à l'ouverture et raccompagnés dans leur chambre en fin d'accueil.

Le **planning des activités** est élaboré par l'équipe du PASA en cohérence avec les objectifs de prise en charge des résidents accueillis et en lien avec le médecin coordonnateur.

Les principales activités proposées

- Activités **motrices** : pour un maintien ou une réhabilitation des capacités fonctionnelles (atelier cuisine, activités physiques type gymnastique douce, ...).
- Activités **cognitives** : pour un maintien ou une réhabilitation des fonctions cognitives (stimulation mémoire, expression orale, ...)
- Activités **sensorielles et créatives** : pour une mobilisation des fonctions sensorielles (musicothérapie, activités manuelles et créatives, ...)
- Activités **sociales** : pour un maintien du lien social des résidents (déjeuner thérapeutique, discussion autour du café, groupes d'échange et de paroles entre résidents, ...).